aurait eu, pour lui, la considération qu'on peut avoir pour un renégat de tous les partis, et qu'il lui aurait tout simplement montré le chemin de la porte.

L'influenza. — Vendredi, 25 décès ont été déclarés à la mairie : ce chiffre est en amélioration sur les journées précédentes, mais il est encore bien supérieur à celui du 17 janvier 1889, puisque à cette date il n'y eut que 8 décès.

Voici comment se répartit la mortalité de vendredi :

De 0 à 5 ans, 1; de 5 à 20 ans, 4; de 20 à 40 ans, 5; de 40 à 60 ans, 10; de plus de 60 ans, 5.

On ne nous signale, d'autre part, aucune décroissance de l'épidémie, tant en ville que dans la banlieue. Espérons pourtant que nous serons bientôt débarrassés de cette maudite influenza.

Souvenir de M. Testelin. — M. Henri Rochefort rappelle, dans l'*Intransigeant*, un souvenir de sa captivité, souvenir auquel M. Testelin fut mêlé, comme on va le voir :

« La famille Kestner me fait réclamer, par la voie du *Radical*, mille francs que Mme Kestner, récemment décédée, aurait remis à Edmond Adam pour être envoyés aux six évadés de Nouvelle-Calédonie, parmi lesquels je me trouvais.

» Je n'avais pas l'honneur de connaître Mme Kestner et il est étrange que la famille fasse de moi « l'obligé » d'une personne à qui je n'ai jamais rien emprunté et qui m'a ainsi rendu service sans me consulter.

» Si mon excellent ami Edmond Adam, à qui je m'étais adressé pour le rapatriement de mes compagnons et le mien, n'était pas mort quand j'étais en exil, c'est à lui-même que j'aurais remboursé les vingt-cinq mille francs qu'il m'a transmis à Sydney, car c'était à lui, et à lui seul, que je les avais demandés.

» Malheureusement, je n'ai jamais eu que des renseignements vagues sur cette affaire et je n'ai désintéressé que les personnes qu'on m'a désignées comme ayant contribué à ce prêt. C'est ainsi que, tout récemment encore, j'ai fait remettre deux mille francs à M. le sénateur Testelin, qui les avait à cette occasion avancés à Edmond Adam et ne les avait jamais redemandés.

» Car bien que nous fussions six évadés et que les vingt-cinq mille francs aient été intégralement partagés entre tous, j'ai tenu à les rembourser moi-même, puisque c'était moi qui avais contracté l'emprunt auprès d'Edmond Adam, mon ami et le tuteur de mes enfants.

» Quoique M. Floquet, le gendre de M. Ferry, le petit-gendre de Mme Kestner, aient largement contribué à me faire renvoyer dans cette nouvelle-Calédonie dont je me suis évadé une première fois, je remercie la famille Kestner de m'avoir fait savoir par les journaux que je lui étais, sans m'en douter, redevable d'une somme de mille francs.

» Seulement, à l'avenir, je lui serais très reconnaissant de vouloir bien ne me rendre des services que quand je les réclamerai d'elle, rien n'étant désagréable comme de se voir reprocher une dette qu'on n'a pas contractée. »

L'Hospice-Général de Lille. — On sait que les demandes d'entrée à l'Hospice-Général de Lille deviennent de plus en plus nombreuses, et malgré les trente nouveaux lits créés en 1888 par l'administration hospitalière, l'établissement est toujours au grand complet et les listes des postulants sont encore surchargées.

Pour parer à ce besoin urgent, l'administration des Hospices avait mis à l'étude un projet d'agrandissement de l'Hospice-Général. Cet établissement, dont la construction a été commencée en 1738, n'est pas encore achevé. Une aile, prévue au plan primitif, côté sud, n'a pu être bâtie faute de ressources. Avec trois cent mille francs, compris la dépense du mobilier, il semble possible de terminer cette partie, qui pourra contenir plus de deux cents lits.

Mais, en attendant que ce projet puisse être mis à exécution, l'administration vient d'installer à l'Hospice-Général cinquante-huit lits nouveaux, dont cinquante-cinq, déjà occupés, sont destinés aux vieillards. On a transformé en dortoir une magnifique salle qui était jusqu'ici affectée au repassage du linge, et on a transporté ce service dans une salle plus petite qui n'avait pas d'usage. En outre, pour restreindre le nombre des demandes d'admission à l'Hospice-Général, la commission administrative a décidé de porter de dix à quinze ans le temps de résidence à Lille des vieillards étrangers qui sollicitent une place dans l'établissement.

Dans quelque temps, quand ses ressources le lui permettront, l'administration des Hospices fera entreprendre l'aile nouvelle qui doit compléter l'Hospice-Général. En attendant, la création des cinquante-cinq lits nouveaux permettra de porter à environ treize cents personnes la population de l'établissement.

« Revue de Lille ». — Mgr l'archevêque de Cambrai vient d'adresser à Mgr Baunard, président d'honneur du comité de la *Revue de Lille*, la lettre suivante :

« Cambrai, le 10 janvier 1890.

» *A Monseigneur Baunard, recteur des Facultés catholiques de Lille.*

» Monseigneur,

» Je viens de lire avec grande satisfaction le numéro de janvier de la *Revue de Lille*, et je crois devoir vous adresser spontanément mes félicitations en vous priant de les transmettre à vos collaborateurs.

» Cette publication est vraiment digne du corps savant, chrétien, maître de haute littérature, qui la donne à notre région et à la France catholique.

» J'ai la confiance qu'elle aura des lecteurs d'élite, et en grand nombre.

» Recevez, monseigneur, l'assurance de ma haute considération et de mon religieux dévouement.

» ✝ ODON, archevêque de Cambrai. »

Les pasquilles de Desrousseaux. — Dans une causerie littéraire du *Gil-Blas*, consacrée à la poésie populaire, M. Paul Ginisty parle longuement du chansonnier lillois M. Desrousseaux.

Nous reproduisons quelques passages de cette intéressante étude :

« Je voudrais esquisser une aimable et intéressante physionomie de poète de terroir, qui me paraît être quelque chose comme un sage, par ses visées modestes, par sa fidélité à son pays d'origine, par la prudence qu'il a mise à se contenter d'un petit domaine, où il a été vraiment original. Je parle du chansonnier lillois Desrousseaux et de ses « pasquilles, » courts récits narquois ou attendris, ironiques ou émus, petits poèmes à couplets qui volent, aujourd'hui, de bouche en bouche. Voici quelque quarante ans qu'il les donne, et sa renommée dans tout le nord de la France se doit bien appuyer sur des raisons fondées. C'est qu'il a été l'homme de sa race, c'est qu'il a traduit fidèlement les accents de l'âme populaire. Le peuple ne se trompe point sur cette sincérité.

» C'est en patois lillois qu'écrit M. Desrousseaux, qui s'est fait le poète de la Flandre française. Il est resté « de chez lui », gardant la tendresse de la langue populaire, comme Jasmin, jadis, avait gardé l'amour de son idiome gascon. Comme lui il est sorti du peuple, et ce sont les humbles, les petits qu'à chantés sa muse, libre et naturelle. Il paraît aussi cher à ses compatriotes, au reste, que Jasmin le fut aux Agenais.

» Mais ce qu'il évoque surtout, c'est, avec moins de fantaisie dans la vie (notre temps guindé ne la permet plus), c'est ce poète de la rue du siècle dernier, ce Brûle-Maison, comme on l'avait surnommé, dont la verve était toujours prête et qui excellait à improviser de petits tableaux de mœurs où les traits plaisants servaient parfois à faire passer des idées sérieuses.

» D'ailleurs, comme s'il se reconnaissait volontiers quelque parenté avec lui, M. Desrousseaux a célébré souvent ce Brûle-Maison qui fut malicieux jusque dans la mort, car sa dernière recommandation fut qu'on descendît son cercueil par la fenêtre ! A son exemple, il s'est inspiré de ce qu'il avait sous les yeux, il a rappelé les traditions lilloises, il a demandé la piété et la fidélité envers les vieilles coutumes. Ses « pasquilles » forment aujourd'hui cinq volumes, mais ces petits poèmes, il les dit volontiers lui-même, avec rondeur et avec bonhomie, en les accompagnant d'une musique qui est également sienne. Il faudrait avoir gardé des préventions injustes pour ne pas reconnaître qu'il y a là véritablement de l'art, si cet art n'a pas de hautes prétentions.

» Il y a là des récits qui, dans cette langue ingénue, ont un charme primitif que nous en venons, dans notre lassitude de blasés, à priser singulièrement. Je parlais tout à l'heure de Jasmin. La *Mari'-Claire* de Desrousseaux fait songer à la *Marthe la Folle* du perruquier-poète. L'histoire est aussi simple : c'est celle d'une pauvre fille abandonnée, dont la raison se perd, et dont la folie, très douce, est un objet de pitié pour tous. Voyez ce que donne ce patois, qu'on aurait vraiment tort de dédaigner, dans une description de costume. Cela est d'un pittoresque gracieux. Mari'-Claire, après la trahison dont elle a été victime, se hâte de reprendre ses habits de jeune fille.

» Dans cette pièce, qui est, à mon avis, une des plus remarquables du recueil par son caractère de naïveté, les derniers vers ont une douceur mélancolique que ne donnerait pas une langue littéraire.

» M. Desrousseaux a, dans ses pasquilles, rendu, en traits justes et nets, des impressions de paysages du Nord, peint des types lillois, le tapage des ducasses, les pacifiques luttes des tireurs à l'arc, ou bien il a exalté les vieilles gloires, Jeanne Maillotte, le barbier Masse, les exploits des canonniers, et on est frappé toujours de la précision et de la vie de l'expression, dans ce qu'elle a de familier.

» La « pasquille » la plus célèbre, dans tout le Nord, c'est cette berceuse, cette « canchon dormoire », *le P'tit Quinquin*, petit tableau d'une extrême simplicité (une dentellière qui berce son enfant), mais plein de couleur et de relief. Certains mots de ce patois ne sont-ils pas à regretter dans la langue savante ? Ce sont, par exemple, « amicloter » (caresser), « lusoter » (flâner), « se déminter » (se lamenter), un « renare » (un finaud), une « dringuelle » (un menu cadeau), « pourmirer » (regarder avec attention), « varouler » (errer), etc. Ces expressions ont une verdeur et une souplesse caractéristiques.

» M. Desrousseaux a ainsi mené à bon port sa petite barque, sans l'engager sur des eaux incertaines, en se cantonnant dans son coin flamand. Sa personnalité s'est accusée dans ces compositions qui reflètent le milieu où il vit, aimé et populaire, et on peut voir en lui un peintre sincère de son pays, ayant avec sa belle humeur, une incontestable justesse de touche. N'a-t-il pas été plus avisé que de se jeter, comme tant d'autres, dans la foule où ils se perdent ?

» Ces manifestations de la vie provinciale me semblent, quant à moi, très dignes d'être étudiées. La grande patrie ne peut que gagner au culte de toutes les petites patries qui la forment. »

FIGARO DE VILLAGE

Un adroit coiffeur mit sur sa boutique :
« Je donne demain le « Congo » pour rien. »
Cent naïfs, tentés par ce nom magique,
Pour voir se lever ce beau lendemain
Passèrent la nuit sur la voie publique.

42979d VICTOR VAISSIER. Roubaix-Paris.

PETITE CORRESPONDANCE

A. R. L. — Vous n'êtes plus soutien de famille ; vous ferez trois ans.

J. K. — Lecteur assidu du *Journal de Roubaix*. — 1° Oui. 2° Vous n'êtes pas forcé de couper si votre partenaire est maître. 3° On est toujours forcé de jouer le manillon.

Un soldat mécontent. — Aujourd'hui vous pouvez réclamer avant de faire votre punition.

Un Roubaisien compatissant. — Nous ne publions pas les lettres, dont nous ne connaissons pas les auteurs.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Dimanche 19 janvier, 4e exposition de pigeons, chez M. Duthoit, rue de l'Epeule, 58.

Cette exposition comprendra les pigeonniers de M. Charles Verdonck, du *Pigeon Blanc*, et de M. Théodore Machu, de *St-Luc*, Epeule.

NORD

La fermeture de la chasse. — Ainsi que nous l'avons annoncé, la chasse sera close dans toute l'étendue du département du Nord, le dimanche 2 février prochain, au soir.

Toutefois sont autorisées : 1° jusqu'au 15 avril, la chasse de la bécasse dans les bois et futaies, en faisant usage du chien d'arrêt; 2° jusqu'au 1er mai, la chasse au marais, à une distance de 20 mètres des francs-bords des canaux et rivières, ainsi que dans les prairies et vallées de la Sambre, de la Lys et dans celles de l'arrondissement de Dunkerque imposées par les administrations des Waeteringues et des Moëres, soumises aux inondations, sans qu'il soit nécessaire de se servir de batelets ou de huttes.

La chasse au marais et celle du gibier d'eau, qui s'ouvrent chaque année le 1er août, seront fermées le 1er mai.

La chasse des oiseaux de mer est permise pendant toute l'année, même en temps de neige. Toutefois, elle est exclusivement limitée au rivage de la mer, et ne doit, dans aucun cas avoir lieu à moins de 30 mètres de distance des terrains des dunes. Le transport et la vente du gibier de mer sont permis en tout temps. Les canards sauvages pourront être chassés au moyen d'appeaux ou d'appelants.

Sont interdits en tout temps, même lorsque la chasse est ouverte, la destruction, la capture, le colportage et la vente des petits oiseaux dont la taille est inférieure à celle de la caille, de la grive ou du merle.

Un voyageur imprudent. — Voici un nouvel exemple d'une imprudence qui se renouvelle assez fréquemment sur les lignes de chemin de fer et qui coûte souvent très cher aux voyageurs qui la commettent.

Un ancien employé du chemin de fer du Nord, Guillaume Julien, habitant aujourd'hui avec sa femme dans une maison de la rue de la Fère, à Saint-Quentin, était venu voir quelques parents qu'il a au Cateau.

A son retour, il prit le train express, avec la pensée, sans doute, de s'arrêter à Busigny, car, s'apercevant que le train ne s'arrêtait pas à cette dernière station, il ouvrit la portière de son compartiment et sauta sur la voie.

Le train-express était alors arrivé à un kilomètre 500 de la gare de Busigny. Averti par une dépêche lancée de Fresnoy-le-Grand, le chef de gare, M. Leroy, envoya quelques hommes d'équipe à la recherche de l'imprudent voyageur : ils le trouvèrent étendu sur la voie, entre les rails, inondé de sang et ne donnant presque plus signe de vie. C'est dans cet état qu'ils le transportèrent à Busigny, où le docteur Rozières, appelé immédiatement, lui prodigua ses soins; mais, quoi qu'il fit, il ne pu lui faire recouvrer connaissance. Le côté gauche était tout à fait paralysé.

Les blessures sont très graves. Le médecin craint des lésions internes.

Congrès de sauvetage. — Le cinquième Congrès international de sauvetage s'ouvrira le 8 avril prochain à Toulon, sous la présidence de M. Lisbonne, directeur des constructions navales, en retraite. A l'occasion de ce Congrès, un comité d'initiative a décidé l'organisation d'une exposition internationale comprenant le sauvetage, l'hygiène, la prévention des accidents et l'économie sociale. La durée de l'exposition sera de deux mois.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort, à l'âge de 24 ans, de Mme Duhamel, femme de M. Duhamel, substitut du procureur général près de la Cour de Douai. Mme Duhamel, qui était la fille de M. Philippe de Montigny, directeur d'assurances à Lille, est morte de l'influenza, compliquée d'une double pneumonie.

Le grand séminaire de Cambrai. — Le retour de MM. les élèves du grand séminaire est reculé de dix jours.

La rentrée est fixée au jeudi 30 janvier.

Cysoing. — Les préposés des douanes Logez et Lepauligny de Camphin-en-Pevèle étant de service, ont arrêté une femme porteuse d'un paquet contenant du tabac et des allumettes belges.

PAS-DE-CALAIS

Nécrologie. — M. le chanoine Briois, directeur au petit séminaire d'Arras, vient de succomber aux suites d'un rhumatisme articulaire dont il souffrait depuis trois semaines.

Le tour du monde en 72 jours. — Miss Elisabeth Bisland, correspondante du *Cosmopolitan Magazine*, qui est partie de New-York le 14 novembre au soir pour faire le tour du monde en soixante-douze jours, de l'ouest à l'est, c'est-à-dire en sens inverse de mis Bly : San-Francisco, le Japon, la Chine, l'Inde, le canal de Suez, Brindisi, Calais, Southampton et New-York, est arrivée hier à Brindisi par le paquebot *Brittania* de la compagnie péninsulaire orientale, qu'elle a pris à Port-Saïd, ce qui lui a fait gagner douze heures sur la traversée de Brindisi.

Miss Bisland sera demain à Calais à neuf heures du matin.

Elle s'embarquera à Douvres et ira prendre à Southampton, dimanche, le paquebot qui la conduira en sept jours à New-York.

La hardie voyageuse aura donc effectué son voyage autour du monde en soixante-douze jours, c'est-à-dire dans le temps fixé par elle.

Miss Bly, correspondante du *World*, se trouve donc battue de deux jours, quoique miss Bisland ait quitté New-York douze heures après elle.

BELGIQUE

Les grèves. — *Les gendarmes dispersent les grévistes.* — Montigny-sur-Sambre, 18 janvier, 11 h. m. — Ce matin, vers 6 heures, de nombreux groupes d'ouvriers s'étaient formés vis-à-vis du charbonnage du Poirier, à Montigny.

Les ouvriers, au nombre de 500 environ, étaient armés de haches et paraissaient décidés à faire un mauvais coup. Ils brandissaient leurs armes et s'excitaient mutuellement.

Les gendarmes accoururent et se préparèrent à faire une charge. La situation devenait grave, car les 500 ouvriers armés pouvaient tenir tête à la force publique. Heureusement, les grévistes, en voyant arriver auprès d'eux la troupe à cheval, s'enfuirent et se dispersèrent dans toutes les directions.

— Charleroi, 18 janvier, 2 heures soir. — Voici la situation par commune : Charleroi, 800 grévistes ; Montigny-sur-Sambre, 1,400; Marcinelle, 1,125; Couillet, 250; Châtelineau, 1,650; Monceau-sur-Sambre, 400; Courcelles, 2,350; Gilly, 1,050; Châtelet, 625; Pont-de-Loup, 320; Jumet, 100; Ledelinsart, 200 ; Farciennes, 225; Mont-sur-Marchienne, 75.

La grève actuelle n'a rien de commun avec celle qui vient de finir. On prône hautement les moyens violents. Heureusement toutes les mesures d'ordre sont prises. La garnison est consignée.

— *La situation devient menaçante.* — Nous recevons de Châtelineau les dépêches suivantes :

Samedi après-midi. La situation est très tendue et les industriels sont en émoi. De nombreux ouvriers se rendent à Châtelineau. Plusieurs directeurs ont prévenu les autorités de leurs dispositions hostiles.

Des démarches répétées ont été faites à Bruxelles afin d'obtenir des troupes.

— *Callewaert et les ouvriers.* — Châtelineau, 18 janvier, 4 heures. — Depuis ce matin, le bruit court avec persistance que Callewaert aurait pris la fuite. Un grand meeting était convoqué pour 3 heures au *Salon Verhaegen*.

On devait y demander au citoyen des explications sur la conduite qu'il a tenue.

Callewaert devait arriver à 2 h. 45. Voici le texte de la dépêche qu'il a envoyée :

Train manqué. Arriverai 3 h. 54. Attendez.
(Signé) CALLEWAERT, JEAN.

Beaucoup d'ouvriers paraissent hostiles à Callewaert. 2,000 mineurs l'attendent. Le meeting promet d'être houleux. A 3 h. 54, Callewaert arrive.

Dans les établissements industriels de Fontaine-l'Evêque. — 18 janvier. — Chez M. Alexandre Baudoux, fabricant de bombés, semences, etc., ainsi qu'à la Société anonyme des clouteries de Fontaine-l'Evêque, tous les ouvriers travaillent.

Les ouvriers chaudronniers de M. Jules Malacord-Joret ne se sont pas encore remis au travail. On croit qu'ils s'y remettront lundi.

Tous les traits des charbonnages de la Société anonyme de Fontaine-l'Evêque sont au complet. Les ouvriers sont contents, car depuis le 1er janvier ils ont obtenu une forte augmentation de salaire.

Bruxelles. — *Un incendie.* — *Sauvetage émouvant.* — Un violent incendie s'est déclaré, la nuit dernière, dans une maison de la rue de Brabant, occupée par un coiffeur.

Le feu avait pris dans la buanderie ; on ignore les causes. Cette buanderie était située à proximité de l'escalier, et ainsi les flammes ont eu rapidement gagné les étages.

En moins d'un quart d'heure, l'incendie avait pris des proportions effrayantes.

Cependant le coiffeur et sa famille, surpris dans leur sommeil, se trouvaient encore aux étages. L'escalier était embrasé. Pas moyen de fuir de ce côté. Les malheureux se montrèrent aux fenêtres, affolés, demandant du secours, poussant des cris désespérés.

Le commandant Delobel fit aussitôt appliquer au mur une échelle à crochets; les sergents Terkx et Vanpeebork y montèrent, tandis qu'une immense bâche sauvetage était tendue au-dessous par six hommes et que les autres pompiers commençaient à attaquer le feu.

En présence de la gravité du sinistre, il n'y avait pas une minute à perdre.

Les sergents se résolurent donc à jeter dans la bâche chaque personne successivement. Tout le monde heureusement a pu être sauvé. Cinq personnes, dont un enfant, furent ainsi lancées dans la bâche, quittes pour une légère secousse.

C'est avec une véritable émotion que la foule a suivi les péripéties de ce sauvetage difficile.

Quant à l'immeuble incendié, on ne pouvait songer à le sauver. On fit la part du feu et on s'attacha à préserver les maisons attenantes qui furent atteintes.

Les dégâts sont importants.

Tournai. — La garnison de Tournai est partie, samedi soir, à six heures, pour Charleroi, par train spécial.

— Les funérailles du regretté colonel Dopchie ont été célébrées samedi matin, en l'église Notre-Dame, au milieu d'une immense affluence où dominait l'élément militaire. Quatre discours ont été prononcés à la maison mortuaire : l'un par M. Laviolette, lieutenant-colonel du régiment, un second par un délégué du régiment des carabiniers, le troisième par un délégué du ministère de la Guerre, le quatrième par M. Maury, au nom de l'école des pupilles d'Alost.

La levée du corps a eu lieu à 10 heures et demie. Le cercueil était porté par des sous-officiers du régiment de cavalerie; les coins du poêle étaient tenus par M. le colonel Avanzo, du 1er chasseurs à cheval, MM. Laviolette et Pioch, du 3e chasseurs à pied, et le médecin principal du régiment. Le deuil était conduit par le frère du défunt.

L'assistance était énorme: toutes les armes y étaient représentées. On remarquait l'aide-de-camp du général Pontus. Enormément d'étrangers venus d'Ath et de Renaix, où le regretté M. Dopchie comptait nombre d'amis et de parents.

Deux escadrons de cavalerie et tout le régiment d'infanterie faisaient le service d'honneur.

Après le service funèbre, le cortège s'est reformé pour conduire le corps à la gare : on sait que l'inhumation a lieu à Mons.

Arrestation d'un ancien capitaine français à Bruxelles. — La police de la division centrale de Bruxelles vient d'arrêter, dans une maison de la rue des Boiteux, un ancien officier, le capitaine Baratte, contre lequel il y avait une demande d'extradition. Le capitaine Baratte a, paraît-il, un passé militaire des plus honorables. En 1870, il enleva à l'ennemi un drapeau décoré, celui du 19e de ligne, et triomphalement, après avoir passé la Meuse à la nage, vint le remettre entre les mains du ministre de la guerre. Il fut à cette occasion chaleureusement félicité par M. Gambetta.

Depuis lors, ayant obtenu sa retraite, il exploita, avec un associé, une compagnie d'assurances, et perdit toute sa fortune dans cette exploitation. Après une série de revers, l'ex-capitaine Baratte fit des opérations hasardeuses qui l'amenèrent en police correctionnelle. Il fut condamné à 2 ans de prison. En appel la peine fut réduite à 15 mois. C'est pour subir cette peine que le capitaine Baratte va être extradé.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 18 janvier.* — Jean Masure, rue Saint-Jean, 16. — Valentine Gosse, rue de Ma-Campagne, 60. — Henri Waesberghe, rue de la Paix, cour Debosere, 1. — Julienne Delbaere, rue du Fort, 104. — Henri Cheval, rue du Curé, 34. — *Mariages.* Jean Lallemand, 58 ans, emballeur, rue d'Alger, 20, et Zoé Bourgeois, 45 ans, ménagère, rue d'Alger, cour Marissal, 4. — Auguste Bousette, 25 ans, mécanicien, rue Vallon, 32, et Juliette Delange, 24 ans, tisserande, rue de la Chapelle-Carrette, 6. — Louis Bulteau, 26 ans, employé de commerce, rue des Fossés, impasse Ingouville, 36, et Eugénie Noclain, 21 ans, sans profession, rue Sainte-Thérèse, 4. — Pierre Debuck, 23 ans, tisserand, rue de l'Ommelet, cour Hoche, 5, et Eugénie Dewitte, 22 ans, soigneuse, rue Buffon, 24. — Louis Fonteyne, 25 ans, rattacheur, rue Beaurewaert, et Joséphine Ruch, 19 ans, soigneuse, rue Beaurewaert, cour Tonneau, 3. — Théophile Merlot, 44 ans, laveur, rue de Jemmappes, 11, et Marie Verhaeghe, 26 ans, peigneuse, rue Daubenton, cour Desmet, 15. — Louis Vanmullem, 39 ans, menuisier, rue de l'Alma, 23, et Marie Devos, 30 ans, piqurière, rue Isabeau, 4. — Prosper Dethoor, 26 ans, peintre, rue de l'Alma, cour Frasez, 44, et Félicie Vlaemynck, 25 ans, tailleuse, rue de l'Alma, cour Frasez. — *Déclarations de décès du 18 janvier.* — Céline Hubeau, 13 jours, rue de Mons, 7. — J.-B. Vanderzaerden, 65 ans, rue Pellart, cour Derville, 6. — Ignace Ssnauwaert, 59 ans, rue des Sept-Ponts, 76. — Malvina Prouvost, 26 ans, rue de Condé, 19. — Hermence Brienne, 5 mois, rue de Bourgogne, 6. — Germaine Simaert, 1 an, rue Saint-Jean, 187. — Louis Farvacque, 75 ans, rue de Carihen, 164. — Turpin, présenté sans vie, rue Labruyère, 67. — Julia Van Rueveustyn, 75 ans, rue Vaucanson, 15. — Arthur Dhont, 2 ans, rue Decrême, cour Consaart, 1. — Fernande Dhondt, 4 ans, rue Archimède, 17. — Clémence Dottignies, 11 mois, rue des Fondeurs, cour Vienne, 21. — Henri Salomez, 72 ans, Hôtel-Dieu. — Pierre Declercq, 49 Hôtel-Dieu. — Pierre Debode, 68 ans, rue Bayart, 19.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 18 janvier.* — Hélène Vandevenne, rue du Cimbale. — Jules Hus, boulevard Gambetta. — Jules Dinneweth, rue Haute-Voie. Victor Lebrun, rue des Carliers. — Marie Lecluyse, rue du Brun-Pain. — Marie Soens, rue du Jambon. — Arthur Delvigne, rue de Lorraine. — Georges Tanghe, rue du Calvaire. — *Publications de mariages.* Dominique Cornelis, 24 ans, tisserand, et Célina Verhé, 22 ans, sans profession. — Henri Bonte, 47 ans, marchand de charbon, et Clémence Brutin, 50 ans, sans profession. — Albert Lorgeoux, 27 ans, préposé des douanes, et Marie Desarmoisi, 27 ans, sans profession. — Henri Vandecasteele, 31 ans, carrelier, et Léonie Balduck, servante. — Jean-Baptiste Waleckx, 44 ans, menuisier, et Henriette Leglet, 41 ans, sans profession. — Jules Albus, 36 ans, cordonnier, et Blondine Vanparys, 27 ans, sans profession. — Emile Bourleau, 29 ans, ajusteur, et Blanche Berteloot, 25 ans, dévideuse. — *Mariages.* — Jules Desmet, 29 ans, fileur, et Elise Maes, 27 ans, tisserande. — Arthur Leman, 26 ans, agent de police, et Palmyre Benoit, 27 ans, journalière. Delphin Foucart, 24 ans, trieur, et Angeline Vienne, 24 ans, dévideuse. — Henri Duvillier, 24 ans, employé de commerce, et Theresa Buchy 26 ans, sans profession. — Jean-Baptiste Olivier, 24 ans, magasinier, et Marie Beuscart, 26 ans, soigneuse. — Jules Vanderstichel, 26 ans, employé et Julie Delbauwe, 27 ans, modiste. — Adrien Louage, 26 ans, employé de commerce, et Orélie Catteaux, 29 ans, piqurière. — *Déclarations de décès du 18 janvier.* — Florisse Delahousse, 59 ans, journalier, à l'Epine. — Eugène Pollet, 83 ans, sans profession, rue Neuve-de-Roubaix. — Jean-Baptiste Busschaert, 52 ans 1 mois, tisserand, sentier du Jambon. Julia Bachelet, 3 jours, rue des Phalempins. — Marie Suppiy, 2 mois, rue du Cimbale. — Hélène Bogaerts, 7 mois, rue des Phalempins. — Jules Dinneweth, rue Haute-Voie.

MOUSCRON. — *Déclarations de naissances du 1er au 16 janvier.* — Paul Finard, Phénix. — Maria Demeyre, rue de Menin. — Flore Delannoy, canton Notre-Dame. — Albertine Mortier, Mont-à-Leux. — Charles Vanootegbem, Bas-Voisinage. — Germaine Vanoverberghe, sentier des Moulins. Jules Schoonhoge, Mont-à-Leux. — Clovis Desrumaux, Compas. — Marie Derycke, Bois Fichaux. — Aline Dekuyssche, rue de la Marlière. — Malvina Bostoen, Couët. — Clémence Vandendorpe, Bois-de-Chêne. — Léopold Rystebier, canton des Moulins. — Marie Desquenne, Couët. — Camille Paeme, Petit-Cornil. — Emile Dheedene, Petit-Courtrai. Marie Defresne, Bois-Fichaux. — Irma Vandamme, Tuquet. — Marie Verschuere, Pont-Vert. — Dina Dhulst, rue des Moulins. — Gabrielle Deprocsere, Petit-Cornil. — Marie Vanden Eynde, Mont-à-Leux. — Hélène Vandamme, Petit-Courtrai. — Albert Detavernier, Bois de Chênes. — Célina Degroote, Tuquet. — *Mariages.* — Eugène Ducoin, 24 ans, garçon de magasin et Marie Degrave, 23 ans, sans profession. — Désiré Vermote, 36 ans, paveur, et Joséphine Delannoy, 47 ans, modiste. — Gustave Bogaert, 24 ans, ouvrier, et Philomène Vandeloore, 26 ans, soigneuse. — Jean-Baptiste Stock, 24 ans, rentreur, et Eugénie Corne, 23 ans, couturière. — Ernest Vanderndorpe, 25 ans, ouvrier, et Hermance Delepaut, 22 ans, soigneuse. — Jules Delanglez, 26 ans, tisserand, et Sabine Nuttens, 26 ans, bobineuse. — *Déclarations de décès du 1er au 16 janvier.* — Ernest Quivran, 13 mois, rue de la Station. — Adolphe Cousseament, 15 jours, Tuquet. — Marie Lecoutre, 56 ans, Pont-Vert. — Germaine Pollet, 12 ans, Couët. — Jean Reynaert, 77 ans, Chemin Croisé. — Jules Madou, 3 semaines. — François Prost, 4 mois, Mont-à-Leux. — Louise Desmet, 61 ans, Bois-de-Chênes. — Rosalie Duprez, 85 ans, rue de Menin. — François Kestelost, 59 ans, Haut-Judas. — Sidonie Himpe, 8 mois, Risquons-Tout. — Constantin Dewaegenaere, 77 ans, rue du Château. — Jules Schoonhoge, 12 jours, Mont-à-Leux. — Justine Lommens, 41 ans, rue des Moulins.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille D'HALLUIN-VARRASSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Jules-Désiré-Jean-Joseph D'HALLUIN, décédé à Mouveaux, le 17 janvier 1890, à l'âge de 3 mois et 6 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels, qui auront lieu le dimanche 19 courant, à 3 heures 1/2, en l'église de Mouveaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, place de Mouveaux.

Les amis et connaissances de la famille SNAUWAERT-TYBAERT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Ignace SNAUWAERT, décédé à Roubaix, le 17 janvier 1890, à l'âge de 58 ans administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 19 courant, à 4 heures en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Sept-Ponts, 76, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille François DECLERCQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre DECLERCQ, décédé à Roubaix, le 18 janvier 1890, à l'âge de 49 ans et 7 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le lundi 20 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à l'Hôtel-Dieu, à 3 heures.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 20 janvier 1890, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste GROUILLON, veuf de Dame Marie LEPERS, décédé subitement à Roubaix, le 26 novembre 1889, dans sa 66e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 20 janvier 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Catherine FLORIN, veuve en premières noces de M. Auguste PROUVOST, et en secondes noces de M. Louis CASTELAIN, décédée à Roubaix, le 13 décembre 1889, dans sa 80e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 20 janvier 1890, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Elisa FALLET, veuve de M. Edouard DUMORTIER, décédée à Roubaix, le 17 décembre 1889, dans sa 58e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 20 janvier 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Léon-Victor LEROUGE, décédé à Roubaix, le 18 décembre 1889, dans sa 21e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 20 janvier 1890, à 9 heures 1/2 pour le repos de l'âme de Dame Marceline-Joseph LECONTE, veuve de M. Etienne-Marie-Joseph LEFEBVRE, décédée à Roubaix, le 19 décembre 1889, dans sa 65e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 20 janvier 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules WILFART, décédé à Roubaix, le 26 janvier 1889, dans sa 40e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Roch du Blanc-Four, à Roncq, le lundi 20 janvier 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Barbe-Thérèse CASEMIÈRE, veuve de M. Pierre-Joseph CORNARD, décédée pieusement à Roncq, le 10 décembre 1889, dans sa soixante-dix-huitième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 20 janvier 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Julie LEFÈVRE, veuve de Monsieur Louis DUPIED, décédée à Roubaix, le 17 décembre 1889, dans sa 68e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 20 janvier 1890, à 9 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Céline-Justine VANDENWEGHE, épouse de M. Emile LEMAITRE, décédée à Roubaix, le 13 décembre 1889, dans sa 21e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 20 janvier 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Achille-Désiré-Joseph BERNARD, époux de Dame Hermance WELCOMME, décédé à Roubaix, le 14 décembre 1889, dans sa 56e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 21 janvier 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Hortense CROUSET, décédée à Roubaix, le 20 décembre 1889, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 21 janvier 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. J.-B. BERTE, décédé subitement à Roubaix, le 21 décembre 1888, dans sa 38e année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 21 janvier 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Honoré BRIET, époux de Dame Palmyre DURIEU, décédé à Roubaix, le 18 janvier 1889, dans sa 52e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

GRAND THÉÂTRE DE ROUBAIX. — Direction : Alix. Officier d'Ac. (3e année). — Dimanche 19 janvier 1890. — Bureaux à 5 h. 1/4. — Rideau à 6 h. 0/0. — Les abonnements du jeudi seront admis à cette représentation. — Spectacle de Gala avec le concours de : Mlle Zoé Brouchette, cantatrice ; M. Tremoulet, 1er ténor léger de l'Opéra-Comique, de Paris ; M. Bérengier, 1re basse chantante du Théâtre de l'Opéra-Comique. — Dernière représentation de : FAUST, grand-opéra en 5 actes et 8 tableaux, paroles de MM. Barbier et Michel Carré, musique de Ch. Gounod. Au 3e tableau, Grande Valse, dansée par Mlles B. et V. Cotaile et toutes les Dames du Ballet. Appareils électriques et oxydriques de M. J.-B. Glorieux, grande mise en scène, 80 choristes hommes et dames, 150 personnes de figuration. — 1re représentation de : DON CÉSAR DE BAZAN, drame en 5 actes, par MM. Dumanoir et d'Ennery. Ordre du spectacle : 1° Don César de Bazan ; 2° à 8 h. Faust. Le spectacle sera terminé à 11 heures 3/4. — Prix des places : Ordinaire. Pour la location des places numérotées s'adresser chez M. Jubé, rue de la Gare, et des places non numérotées chez le Gérant, rue des Longues-Haies.

THÉÂTRE DE ROUBAIX. — Direction : L. Bequet. — Dimanche 19 janvier 1890. — Bureaux à 5 heures 1/4. — Rideau 6 h. 1/4. Lundi 20, mardi 21 et jeudi 23 janvier, bur. à 7 h., rid. à 8 heures, avec le concours de la société entière l'« Union des Trompettes » de Roubaix ; des Omers, clowns excentriques ; de Mlle Lecerf, 1re danseuse étoile, réengagée à la demande générale et de toutes les dames du corps de ballet. — Représentation de : MICHEL STROGOFF, pièce à grand spectacle en 5 actes et 16 tableaux par MM. d'Ennery et Jules Verne. Matériel complet de la Porte St-Martin. — Grande attraction : Pif ! Paf ! Pouf ! dans leur nouvelle création excentrique. Grands ballets nouveaux réglés et dansés par Mlle Lecerf et toutes les dames du corps de ballet. Au 9e tableau, l'Emir Féofar, grand défilé, 300 personnes, cavalerie tartare 12 chevaux. Lumière électrique. — On commencera par : LES FORFAITS DE PIPERMANS, vaudeville en un acte, par A. Duru et H. Chivot. — Prix des places ordinaire. Billets d'avance chez MM. Uyttenhove et Bellot, cafetiers du théâtre ; J. D'hondt, cafetier, rue Archimède, et au contrôle de 11 h. à 4 heures sans augmentation.

THÉÂTRE DES MENUS-PLAISIRS. — Rue Cugnot, 6, à l'Epeule. — Direction : M. E. Desmettre. — Dimanche 19 janvier 1890. — Bureau à 6 h. — Rideau à 6 h. 1/2. — Représentation extraordinaire : LES PIRATES DE LA SAVANE, drame à grand spectacle en 5 actes et 6 tableaux, par Anicet Bourgeois et Ferd. Dugué. Vu l'importance de la pièce elle sera jouée seule. La salle sera chauffée. Prix des places : Stalles 0,75 cent. ; premières, 0,60 ; secondes, 0,50 ; troisièmes, 0,30 centimes.

THÉÂTRE POPULAIRE, situé à l'angle des rues Watt et de Croix (fort Sion). — Administrateur : J.-B. Duquennoy. — Bureau à 6 h. 1/2 — Rideau à 7 heures. — Dimanche 19 janvier 1890. — Spectacle extraordinaire : LE COURRIER DE LYON OU L'ATTAQUE DE LA MALLE-POSTE, grand drame en 5 actes et 7 tableaux, par Moreau, Siraudin et Delacour. Vu l'importance de la pièce elle sera jouée seule. Le spectacle commencera à 7 heures pour être terminé à 11 heures. Prix des places : Premières, 0,60 cent. ; secondes, 0,40 cent.

Sur votre demande, je m'empresse de vous informer que les **Classeurs-Shannon** fonctionnent dans mes bureaux à ma pleine et entière satisfaction.

Comme vous l'indiquez dans votre catalogue, *l'économie de temps* pour le classement comme pour les recherches est *réelle et notable* et ne peut être obtenu par aucun des systèmes que j'avais employé auparavant. Je n'hésite pas à recommander l'emploi du Classeur-Shannon à tous les commerçants.

M. LEVY, passementerie, 39, rue d'Aboukir et 4 bis, rue de Cléry, Paris.

Le *Classeur Shannon* (BREVETÉ S. G. D. G.), pour lettres, factures, quittances, avals, bordereaux et tous papiers, médailles de bronze Londres 1885, Paris 1886, médaille d'argent Toronto 1884, mention honorable Anvers 1885, se trouve à la Librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, à Roubaix, et 42, rue des Poutrains, à Tourcoing.

Pour combattre le lymphatisme, les gourmes, les éruptions de la peau chez les enfants pâles, chétifs et délicats, pour prévenir l'engorgement des glandes du cou, les faire fondre et ramener l'appétit, le Sirop de RAIFORT IODÉ de GRIMAULT et Ce, est prescrit par tous les médecins à la place du sirop antiscorbutique. C'est un dépuratif par excellence dans lequel l'iode est combiné avec le suc de cresson. 42977—21208

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS
53 Récomp. dont 29 médailles d'or
Le Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE c'est
L'Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
Souverain contre les **Indigestions**, les **Maux d'estomac, de cœur, de tête**, etc.
Dans une infusion pectorale bien chaude, *il réagit admirablement contre* **Rhumes, Refroidissements, Grippe.**
Excellent aussi pour la TOILETTE et les DENTS
Fabrique à Lyon, cours d'Herbouville, 9. Dépôts partout
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons

PAS D'INDIFFÉRENCE
L'Influenza amène des complications tellement graves que nous ne saurions trop vous dire : dégagez les muqueuses, empêchez la congestion des poumons. Pour cela, prenez chaque jour quelques **PILULES GICQUEL.** 21210d

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

Nous conseillons sérieusement à nos lecteurs d'avoir recours au **SIROP-MOUSSERON**, aux premiers symptômes d'*Influenza*. Ce sirop réussit parfaitement à calmer la toux et suffit, dans la plupart des cas, à arrêter les progrès du mal. 21149

UNE TRÈS CURIEUSE et intéressante brochure donnant les moyens de guérir les vices du sang, les maladies de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de poitrine et d'estomac et les rhumatismes, est envoyée gratis et franco sur demande à Vincent, pharmacie à grenoble (Isère). 20466

A. BOUTRY, ENTREPr
36, rue de l'Espérance, Roubaix
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
SPÉCIALEMENT :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
NIVELLEMENTS DE TERRAINS
AVEC GRAND MATÉRIEL
Fourniture et pose de voies ferrées
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 janvier. — La semaine finit en légère faiblesse sur nos rentes. On commence à faire courir des bruits d'emprunt, et le marché des rentes s'en trouve un peu influencé. Nous ne croyons pas beaucoup à ces racontars, la vérité est qu'il est nécessaire qu'on retourne un peu en arrière pour redonner aux affaires un peu d'activité. Le 3 o/o est à 87.55 après 87.62.

La nuance est un peu plus faible sur les sociétés de crédit, la Banque de France est un peu plus faible à 4255, Le Crédit foncier est à 1300 fr. La Banque d'Escompte à 520. Les fonds étrangers sont assez bien tenus, mais avec une nuance de faiblesse. L'Italien est à 93,55, l'Extérieure Espagnole est à 71 15/16 le Turc recule à 17,92. Le Suez est toujours lourd à 2276,25. Les acheteurs se lassent de payer des reports un peu chers.

Le directeur gérant : ALFRED REBOUX.
Imp. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, Roubaix.

FEUILLETON DU 20 JANVIER 1890 — No 26

LA CONFESSION D'UN PÈRE

Par VICTOR FOURNEL

XXI

Nous revînmes vers le sentier à pas lents. J'étais impatient, et j'aurais voulu pouvoir le laisser en chemin ; mais je m'attardais sans résistance à sa conversation, retenu par la crainte de l'embarras que causerait sa présence, m'efforçant même de prolonger pendant toute la durée du bain cette promenade qui m'importunait. Oui, je revenais à tout petits pas, m'arrêtant parfois pour écouter une phrase ou pour lui répondre, pour regarder je ne sais quel point de l'horizon qu'il me montrait avec sa canne, pendant que votre mère et votre sœur, la chair de ma chair, l'âme de mon âme, ma vie, mon sang, mes entrailles, les deux meilleures et plus parfaites créatures que le ciel ait formées... Mon Dieu ! ô mon Dieu ! comment avez-vous fait cela ? Mais c'est moi qui l'ai fait ! C'est moi !... Ma tête se perd ; l'horreur m'anéantit chaque fois que j'y pense, — et j'y pense sans cesse !

XXII

Il faut que j'achève, il le faut.

Nous étions revenus en face de la tour. Au moment où nous tournions vers la plage :

— Voyez donc ! fit Girardot. On dirait qu'il se passe quelque chose.

Je levai les yeux vivement. Une grande agitation régnait sur la grève, tout à l'heure presque déserte. On courait de toutes parts. Un groupe considérable se formait devant l'une des cabines. Alors, mais seulement alors, un pressentiment me sauta au cœur, aigu comme une pointe de couteau. Fut-ce un pressentiment ? Non, une certitude. Sans répondre un mot, je me précipitai. Il me sembla qu'on s'écartait avec pitié devant moi. J'entendis confusément : « C'est le mari ! — C'est le père ! » J'entrevis, dans un éclair, qui me foudroya et me fit chanceler, deux formes blanches couchées sur le sable.

Ce ne fut qu'un vertige d'un instant. Par un épouvantable effort de volonté, je parvins à me raffermir sur mes jambes, et écartant ceux qui s'empressaient, me tenant debout de toutes mes forces concentrées, muet, les tempes battues par le sang qui me noyait les yeux, je me joignis au médecin et aux baigneurs qui prodiguaient leurs efforts.

Pendant une heure, sans relâche, sans m'arrêter une seconde, je fis tout ce qu'on pouvait faire. On leur remuait les bras, pour pratiquer la respiration artificielle. On les frictionnait. On leur insufflait de l'air. Je le faisais moi-même, avec une ardeur frénétique, presque féroce, qui me semblait par moments sacrilège. Puis je me disais que j'oubliais *l'autre*, et j'allais à l'autre, — et je revenais à la première comme un fou. Le reste de la terre avait disparu pour moi. J'étais comme dans un autre monde ; j'étais un mort penché sur les deux mortes. Et puis je reprenais conscience de moi, je me ressaisissais avec une énergie désespérée. J'essuyais l'écume verte qui revenait toujours, toujours, à leurs pauvres lèvres déjà décolorées. Du regard, de la main, de l'oreille, de tout mon être, j'épiais un signe de vie, un tressaillement, un souffle. Le plus imperceptible ne m'eût pas échappé ! Mais rien, non, rien, pas même de quoi me tromper une seconde ! Et j'éprouvais maintenant une sensation glacée, qui, le long de mon bras remontait vers le cœur. Etait-ce vrai ? Etait-ce la chère main qui se refroidissait de plus en plus ?

C'était vrai ! c'était vrai !

Et, à travers ses paupières à demi-closes, votre mère, elle, la morte que j'avais tuée, me regardait d'un œil triste et doux. Oh ! ce regard !...

Je me relevai. Girardot m'avait pris par le bras. Il me prodiguait des consolations que j'écoutais avec une stupeur hébétée. Il m'entraînait, me répétant doucement les mêmes mots, comme à un enfant qu'on calme. J'eus un mouvement d'exaspération et le repoussai rudement. C'était lui qui m'avait entraîné et retenu pendant que j'aurais pu les sauver. Et je lui en voulais de trouver des paroles si peu proportionnées à ce que j'éprouvais. J'avais tort. Dans nos grandes douleurs, nous nous irritons de voir que les autres ne les sentent pas aussi profondément que nous. Comme si c'était possible ! comme si nous sentirions nous-mêmes les leurs ! L'excellent homme fut parfait ; il faisait tout ce qu'il pouvait, et ce n'était pas sa faute s'il ne pouvait davantage. Il ne se rebuta pas ; il eut une patience infinie ; il mania mon âme avec la délicatesse et les précautions d'une femme qui panse une plaie saignante. On eût dit qu'il s'efforçait d'endormir ma souffrance en la berçant d'un refrain monotone. Et, en même temps, il se multipliait dans la maisonnette envahie par le flot des paysans et des baigneurs. Il avait l'œil et l'esprit à tout.

Quand j'y pense maintenant, je me sens attendri et je voudrais lui demander pardon. Sans lui, aurais-je, dans l'accablement de mon désespoir, songé à vous avertir à temps ? Aurais-je eu, surtout, l'idée vraiment paternelle de vous expédier, à une heure d'intervalle, ces deux dépêches dont la première vous préparait au coup effroyable qu'allait vous porter la seconde ?

Mon Dieu, quelle journée! On les avait étendues dans la chambre de votre mère, et l'on avait cru devoir me retenir dans la mienne, m'empêcher de les rejoindre et de verser sur elles des larmes qui m'auraient soulagé. Je ne pleurais pas : je ne pouvais pas pleurer. J'eus une crise de sanglots convulsifs qui me secouaient tout le corps, et je me frappais la tête aux murs, et je m'arrachais les cheveux et je me meurtrissais la poitrine comme dans un accès de folie furieuse. Puis je me retrouvais dans les bras de Girardot, la gorge tordue par des cris rauques qui me déchiraient. Il me semblait que tout mon être allait se briser. Mais je ne pleurais pas.

Girardot m'avait assis dans un fauteuil. La crise continuait. Depuis combien de temps? je ne sais Tout à coup j'eus une sensation de rafraîchissement, comme si une rosée d'aurore fut tombée sur moi et m'eut pénétrée peu à peu. Deux mains avaient pris la mienne ; une voix grave et douce murmurait à mon oreille et descendait jusqu'à mon cœur.

— Prenez courage, mon fils, mon cher enfant. Ne maudissez pas Dieu qui vous les a ôtées ; car il ne vous les a ôtées que pour les rapprocher de lui, et c'est lui qui vous les avait données. Ne pensez pas seulement à vous, pensez à elles. C'étaient deux anges, mon cher fils, deux créatures dont tout disait la pureté. Depuis leur arrivée ici, je les ai vues chaque matin à la messe, et j'avais remarqué la ferveur de leurs prières. Elles m'avaient fait une aumône pour mes pauvres dès le premier jour. Elles sont à la droite de Dieu, n'en doutez pas, mon cher enfant. Elles vous voient, elles vous entendent, elles ont pitié de vous. Elles voudraient pouvoir vous dire : « Nous sommes heureuses. » Nous le serions sans votre désespoir. Regrettez-» nous, pleurez-nous, mais ne nous pleurez pas » comme ceux qui n'ont point d'espérances. » Le mari et le père de deux si parfaites chrétiennes doit être chrétien lui aussi.

— Non, non, je ne le suis pas... Comment l'être après un coup pareil!

Le vieux curé pencha vers moi sa figure vénérable et m'embrassa.

— Mon pauvre enfant que vous devez souffrir! dit-il avec une compassion profonde. Comment ne le seriez-vous pas, puisque vous voulez les revoir?

Ce mot me fondit le cœur. Mes larmes coulèrent sur sa main. Elles coulèrent longuement abondamment. Et ce fut lui qui me conduisit auprès d'elles, et qui pria avec moi, qui pria pour moi sur les chers cadavres.

Vous arrivâtes le lendemain... Nous les avons conduites ensemble à leur dernière demeure. Ensemble nous avons suivi à travers les rues du village ce long chemin de la croix que nous avons parcouru comme en un mauvais rêve. Je ne me souviens que de mon effort violent et prolongé pour ne point donner ma douleur en spectacle à la curiosité des habitants, et de la tentation que je sentis de me jeter dans la fosse après les deux cercueils, de m'y ensevelir au milieu d'elles. Mais pourquoi essayer de redire ces choses? La parole reste tellement au-dessous! Et, d'ailleurs, de ces journées où nous avons confondu nos larmes, serrés l'un contre l'autre, que pourrais-je vous apprendre?

XXIII

. . . .

Le vieux pêcheur dont j'habite la maison m'a expliqué longuement comment *le malheur* est arrivé. La mer était belle en apparence, d'un calme rassurant à la surface, mais avec des dessous agités. La marée haute avait des remous profonds d'une force irrésistible dans leur perfide lenteur. Le vent soufflait du nord-ouest. Adrienne ne s'était jamais baignée que dans la Seine, et elle se fiait trop à sa médiocre habileté de nageuse, encore diminuée par l'anémie. Si j'eusse été là, je lui aurais expliqué, je l'aurais retenue... Portée par les vagues, elle se laissa entraîner peu à peu dans l'ondulation du flot, qui regagnait le large avec des mouvements d'une douceur captieuse et enveloppante. Tout à coup elle s'aperçut qu'elle avait perdu pied et qu'elle était trop faible pour remonter le courant qui la poussait insensiblement vers la pleine mer ; elle battit l'eau de ses bras affolés Samère, qui la suivait de près sans défiance, la saisit, et Adrienne se cramponna à elle.

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

(*A suivre*).

BUREAUX DES POSTES DE ROUBAIX

DÉPART. — SOIR

3 h. 10. — Lille. — Croix. — Valenciennes.
4 h. — Tourcoing. — Belgique. — Allemagne. — Autriche. — Russie.
5 h. 40. — Lignes de Maubeuge et d'Erquelines. — Reims — Ligne de Paris.
6 h. 45. — Fourmies. — Avesnes. — Avesnes-sur-Helpe. — Maubeuge. — Allemagne.
7 h. 50. — Ligne de Paris. — Ligne de Calais. — Angleterre.
8 h. 55. — Lille. — Tourcoing. — Lannoy. — Wattrelos. — Douai. — Cambrai — Amiens. — Croix. — Ligne de Paris. — Ligne de Calais. — Angleterre. — Belgique. — Pays étrangers.